



Information Presse

Paris, le 17 décembre 2009

Le Secrétariat Général de la Charte de la Diversité et la FFE lancent le premier annuaire national de la diversité et de l'égalité de chances

Le Secrétariat général de la Charte de la diversité et la FFE (Française de Financement et d'Édition) publie le premier annuaire national de la diversité et de l'égalité des chances (ADIV). Cette édition, préfacée par Claude Bébéar, co-initiateur de la Charte de la diversité, dresse le panorama des acteurs de la diversité dans l'emploi en France.

Cet annuaire a pour objectif de faire connaître ceux qui agissent et de faciliter les contacts entre eux. Ainsi, comme le souligne Claude Bébéar, « il faut poursuivre la mobilisation pour qu'en France rapidement tous les employeurs ouvrent leur porte et donnent leur chance à tous. Nous devons être encore plus nombreux à agir en 2010. »

Cet ouvrage s'articule autour de la Charte de la diversité et de sa mise en place ; il en rappelle les éléments essentiels, recense les entreprises signataires de la Charte et les textes de loi en vigueur. Il présente les entreprises engagées dans la diversité, les partenaires de la Charte et les acteurs associatifs ou privés qui peuvent accompagner les entreprises dans leur démarche : sensibilisation, formation, recrutement, process RH, diagnostic... Sont répertoriés également les services de l'État dédiés à la diversité, tels les ministères concernés, les directions départementales du travail, les directions régionales des droits des femmes et les agences d'État, notamment l'ACSé.

Utile aux acteurs de la diversité et de l'emploi, l'**Annuaire national de la diversité et de l'égalité des chances 2009** est disponible sur demande auprès du Secrétariat général de la Charte de la diversité, au prix de 110 euros TTC.

Pour le commander, contacter le Secrétariat général de la Charte de la diversité au 01 70 64 46 81 ou par mail info@charte-diversite.com

Contact presse Charte de la diversité :

Caroline Bertez / Tél : 01 70 64 46 80

info@charte-diversite.com

A propos de la Charte de la diversité

La Charte de la diversité a été lancée le 22 octobre 2004 par Claude Bébéar et Yazid Sabeg, pour lutter contre les discriminations dans l'emploi. De 33 entreprises signataires à son lancement, la Charte compte aujourd'hui plus de 2600 organismes signataires.

Un Secrétariat général est en charge de sa promotion sur le territoire. Il est installé à IMS-Entreprendre pour la Cité depuis septembre 2005.

<http://www.charte-diversite.com/>

A propos de la FFE

Créée en 1979, FFE est la régie publicitaire et l'éditeur leader sur le marché de la presse associative et professionnelle. Depuis plusieurs années, FFE développe ses activités dans des domaines aussi variés que l'industrie, la finance et les ressources humaines.

Aujourd'hui, FFE collabore avec les associations les plus dynamiques, en particulier les associations d'anciens élèves de grandes écoles, les principales organisations professionnelles et les institutions les plus prestigieuses.

<http://www.ffe.fr/>